

<p>REPUBLIQUE FRANCAISE</p> <p>DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS</p> <p><b><u>Nombre de membres :</u></b> Afférents au Conseil : 19 En exercice : 27 Qui ont pris part à la Délibération : 27</p> <p><b><u>Date de la convocation :</u></b> 29/03/2024</p> <p><b><u>Date d'affichage :</u></b> 02/04/2024</p>	<p style="text-align: center;"><b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EPERLEQUES</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Séance du 10 avril 2024</b></p> <p>L'an deux mille vingt-quatre le dix avril, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Laurent DENIS, Maire.</p> <p><b>Secrétaire : Ludovic COCQUEMPOT</b></p> <p><b>Présents : Laurent DENIS – Barbara BODART – Didier VANDAELE – Sophie WAROT – Douglas VERSCHEURE – Edith MERLIER – Alain MASSON – Estelle FOSSETTE – Laurent BRICHE – Sabrina LOOTVOET - Sandrine LORIO – Nathalie MAEGHT – Monique VALENTIN – Estelle LECOFFRE – Anthony BARBIER – Gabin LORGNIER - Ludovic COCQUEMPOT – Marjory DELAVAL – Nicolas CHOCHOY</b></p> <p><b>Absents : Hugues LAVOGIEZ (pouvoir à Sandrine LORIO) – Sandrine DEMAUDE (pouvoir à Marjory DELAVAL) – Annick CROQUELOIS (pouvoir à Estelle LECOFFRE) – Patrick POTEL (pouvoir à Ludovic COCQUEMPOT) – Jean-Bernard BONDUELLE (pouvoir à Didier VANDAELE) - Anne GOMBERT (pouvoir à Anthony BARBIER) - Jérôme LEBOUCHER (pouvoir à Laurent DENIS) – Antoine TUSO (pouvoir à Barbara BODART)</b></p>
--	---

2024/12

**OBJET DE LA DELIBERATION : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le budget prévisionnel 2023 adopté le 11 avril 2023,  
Vu la décision modificative adoptée le 13 décembre 2023,  
Vu le compte de gestion de l'exercice 2023 dressé par le comptable public,

Monsieur le Maire présente les résultats du compte administratif de l'exercice 2023 qui se résument ainsi :

REÇU EN SOUS-PREFECTURE  
DE SAINT-OMER, le

17 AVR. 2024

		Dépenses	Recettes
Réalizations de l'exercice	Section de fonctionnement	2 323 733.02	2 679 911.55
	Section d'investissement	581 144.48	1 133 291.46
Reports de l'exercice N-1	Report en section de fonctionnement	0.00	931 038.32
	Reports en section d'investissement	849 552.55	0.00
Total (réalisations + reports)		3 754 430.05	4 744 241.33
Restes à réaliser à reporter en N+1	Section de fonctionnement	0.00	0.00
	Section d'investissement	35 333.93	208 578.63
	Total des restes à réaliser à reporter en N+1	35 333.93	208 578.63
Résultat cumulé	Section de fonctionnement	2 323 733.02	3 610 949.87
	Section d'investissement	1 466 030.96	1 341 870.09
	Total cumulé	3 789 763.98	4 952 819.96

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de Madame Barbara BODART, adjointe au Maire, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2023, dressé par Monsieur Laurent DENIS, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité, décide :

- De voter le compte administratif de l'exercice 2023 dont les écritures sont conformes au compte de gestion du receveur municipal pour le même exercice.

Fait et délibéré en séance à la date ci-dessus. Certifié exécutoire de plein droit, conformément à la loi 82213 du 02 Mars 1982, modifiée par la loi du 22 Juillet 1982,

Le secrétaire de séance,

Ludovic COCQUEMPOT.



REÇU EN SOUS-PREFECTURE  
DE SAINT-OMER, le

07 AVR. 2024

Le Maire,  
Laurent DENIS.


